

Siège social : École maternelle Bastide Saint-Jean 11 rue de la Boiserie 13012 Marseille

L'UDDEN13 une association au service de tous les DDEN des Bouches-du-Rhône depuis 50 ans pour soutenir l'école publique, gratuite et laïque



L'édito du président Charly PIRANI

Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s DDEN, Madame, Monsieur,

Vous avez été nombreux à participer à l'AG de La Ciotat du 27 janvier. **Une matinée très réussie, propice aux échanges, à l'évaluation de actions entreprises et qui a permis de présenter les projets qui vont rythmer l'année 2024.**



La présence de Madame LEVY, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de La Ciotat et celle de Louis TIXIER, Adjoint Éducation, Extrascolaire, Projet Éducatif, qui représentait ce matin-là M. le Maire de La Ciotat, ont montré, l'importance qu'ils donnent à notre mission dans les écoles. Leurs interventions ont été appréciées.

Les déclarations de la Ministre de l'Éducation alors en exercice, prenant fait et cause pour l'école privée confessionnelle, ont été ressenties comme inacceptables, voire scandaleuses par les collègues DDEN. Ils pensent que la question de la défense de l'école publique et laïque est redevenue une question majeure pour tout le pays.

Sensibiliser les élèves, le plus tôt possible, aux valeurs qui fondent le principe de laïcité est pour nous DDEN une priorité. Nous pouvons être fiers d'accompagner avec des collègues volontaires l'exposition du Livre Géant de la laïcité depuis la rentrée de septembre.

En fin de matinée ont été remises par le Président Régional, les plaquettes Jeunesse et Sports et Engagement associatif à des DDEN militants de l'association. Jean ASSO (La Ciotat) ; Gisèle FALGAS (St Rémy) ; Jean-Guy Gonalons (Salon) ; Eric Maurel (La Ciotat) ; Luigi MESSANA (Istres) ; Carmen RICO-RELAVE (St Remy) et Serge VOLPE (La Ciotat) ont été distingués.

Les adhérents retrouveront tous les détails de nos travaux dans le CR de l'AG [sur notre site Internet](#).

Les DDEN qui participent aux différents conseils d'école ont suivi de près le projet de carte scolaire pour la rentrée 2024. Des fermetures ont fait l'objet de la part des parents de mobilisations qui parfois ont permis de garder des classes ouvertes, notamment en REP. L'administration reconnaît que l'objectif de 24 élèves est difficile à tenir. Lors du dernier CDEN, une nouvelle fois le manque d'AESH a été dénoncé. En ce qui concerne la territorialisation, l'administration précise à nouveau que les programmes restent nationaux, cependant l'objectif affiché de **transformer l'Ecole en développant des marges d'autonomie** laissées aux écoles, les projets Écoles innovantes, le renforcement des partenariats avec les villes... nous appellent à la vigilance.

Nous le serons d'autant que les fusions d'écoles se multiplient, 14 prévues au 1er septembre 2024 !

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre collègue et ami Henri MOURARET. Président de la Délégation d'Arles, Il était administrateur de longue date de notre association. Vous trouverez en page 6 l'hommage que les DDEN de sa délégation lui ont rendu le samedi 9 mars 2024.

Ils ont participé à la réalisation de cette lettre :

Evelyne et Christian Charron, Jean-Luc Clément, Annie Gal, Marcel Mougin, Pierre Maurice, Charly Pirani, Michèle Nicolai, Michèle Solère, Anne-Marie Vinaixa

Lettre n° 19



Patrick DANCET raconte ...

Patrick Dancet a écrit son dernier conte « La petite étrangère » à la demande de notre association. Nous l'avons convaincu d'imaginer une nouvelle histoire autour de l'idée du « Vivre ensemble ». Invité d'honneur de notre dernière AG, il nous a raconté la genèse de cet ouvrage.



L'auteur - J'ai écrit plusieurs synopsis avant de trouver celui qui me paraissait le meilleur. Pour moi, parler du **vivre ensemble**, c'était parler de la difficulté à accepter l'autre – **l'étranger** – et amener les enfants à réfléchir sur la façon dont on pouvait vaincre ses a priori.

« La petite étrangère » devait donc respecter certains critères à partir d'un principe général : « **Le lecteur ne doit pas pouvoir s'identifier ou identifier l'autre dans les personnages de cette histoire afin de conserver une attitude critique et constructive** ».

Voilà pourquoi mes personnages ont la peau verte ou violette avec des cheveux bleus ou roses. L'histoire n'est pas localisée et le décor s'approche relativement près de la forêt amazonienne – parce que mon illustratrice a vécu quelque temps là-bas.

Ainsi sont nés Teva de la tribu des Nawinak et Ocko de celle des Kiragila.

Voici le synopsis que j'ai retenu :

- Une tribu découvre une étrangère naufragée, différente en tous points d'eux.
- Les villageois refusent cette intrusion et veulent la rejeter.
- La Cheffe du village (ici l'importance d'une référence féminine associée à fonction de chef) et son fils Ocko arbitrent le conflit et proposent des solutions bienveillantes de cohabitation.
- La divinité locale « Maïtso » déchaîne sa colère. Est-ce pour faire fuir l'étrangère ou vilipender les villageois hostiles ? [Débat à mener avec les enfants]
- Le village est anéanti.
- Teva, l'étrangère, propose des solutions pour reconstruire et permettre de vivre mieux sans porter atteinte aux convictions des Kiragila.



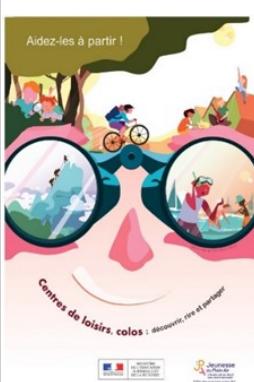
La narration et le découpage ont été conçus pour qu'à tout moment, l'enseignant ou l'animateur puisse introduire des débats, faire réfléchir. Je propose également un Power-Point de la totalité des planches dessinées.

Enfin, j'ai placé, en guise de dédicace, un texte à vocation de débat philosophique :

« Nous sommes tous des étrangers pour celui qui ne nous connaît pas encore. Nos différences ne sont pas un obstacle à notre liberté de nous aimer. »

[En savoir +](#)

JPA13 : Lancement de la 78^{ème} Campagne de citoyenneté et de solidarité



Ce mardi 13 février, l'UDDEN13 était présente à la cérémonie de lancement de la campagne de solidarité 2024 de Jeunesse au Plein Air (JPA) qui s'est déroulée dans les salons d'honneur de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, en présence d'une délégation d'élèves du Collège Joséphine BAKER accompagnés par la CPE du collège.

En présence de M. le Directeur de Cabinet adjoint de la Préfecture, Mme Sarraute, Directrice Académique Adjointe de l'Éducation Nationale, Mme Batoux Adjointe au Maire de Marseille en charge de l'éducation populaire, de M Suarnet, Président de JPA 13, de M. Mennevret, représentant de la JPA nationale et des représentants des associations d'éducation populaire, membres de la JPA, la vingtaine de collégiens partis en centre de vacances l'été dernier dans le cadre du dispositif « Ecole ouverte » initié par la JPA13 et encadré par l'AROEVEN, a présenté le film de leur séjour.



Le projet, orienté sur la découverte du Festival d'Avignon et la création artistique, s'est avéré riche d'émotions. Les témoignages livrés par les collégiens et les responsables du séjour ont traduit toute la richesse du vivre ensemble. [Lire la suite de l'article](#)

La difficile application de la loi Egalim dans les cantines

C'est l'une des principales revendications des agriculteurs, une meilleure application de la loi Egalim. Elle vise à protéger leur rémunération mais aussi à favoriser une alimentation plus saine et plus durable. Elle fixe des obligations sur l'origine des produits dans les cantines : 50 % de label qualité dont 20 % de bio. Les derniers chiffres consolidés pour 2021 n'atteignent pas la moitié du pourcentage demandé.

Dans une cantine marseillaise dédié aux fonctionnaires de différents ministères, le chef de cuisine reconnaît que la viande est souvent française, mais pas toujours, la plupart du temps, elle vient de l'UE. Dans l'ensemble les produits cuisinés ici sont bien loin de respecter les recommandations de la loi Egalim. La responsable reconnaît que pour le BIO, ils sont à 12 % et pour le label durable et qualité à 16%. Pour améliorer la qualité des produits il faudrait augmenter le prix

des repas, difficile en période d'inflation. **Il faut savoir que les cantines de l'administration ne sont pas les plus mauvais élèves : dans les hôpitaux ou les**



LES PICTOS MIDI MINOT... KÉZAKO ?



Epad, la part du Bio dépasse rarement les 5 %.

Finalement, c'est dans les cantines scolaires et notamment à Marseille qu'on mange le mieux. La provenance des produits est affichée sur la porte : des labels, de la pêche durable, de la viande française, 50 % de bio et 50 % de local. C'est la volonté de la mairie qui a décidé d'aller au-delà des objectifs Egalim.

- Pierre Huguet, Adjoint au Maire de Marseille en charge de l'éducation, des cantines scolaires, du soutien scolaire et des cités éducatives : « Notre prestataire a dû sortir de son catalogue classique

pour aller chercher des producteurs bio et locaux. Pour certains produits il est difficile de trouver des fournisseurs capables de nous permettre de préparer 55 000 repas par jour. On note une Insuffisance pour la filière des légumineuses et pour la pêche car notre souhait et de proposer une plus grande variété de poissons. Pour respecter et vouloir dépasser les objectifs, il faut assumer les coûts ».

La mairie de Marseille a gelé le prix du repas demandé aux familles et paie le reste de la facture : résultat le budget de la ville consacré à la cantine a doublé en quatre ans.

Les DDEN qui sont présents dans les conseils d'école constatent que l'effort important consenti par la Mairie de Marseille au niveau de l'origine des produits n'est pas vraiment perçu par les familles. La préparation des repas dans le cadre d'une gestion concédée, livrés en liaison froide aurait tendance à ne pas valoriser les produits qui composent les menus servis à la cantine. Nous ne manquerons pas de nous informer de l'impact de ces améliorations sur l'appétit des enfants et sur la baisse du volume des aliments non consommés qui passent à la poubelle. Les remontées concernent souvent l'encaissement et les locaux qui sont sous dimensionnés car en 2024 la presque totalité des enfants mange à la cantine.

Comprendre le fonctionnement d'une cantine

Quel mode de gestion ?

Gestion concédée : quels critères imposés au prestataire ?

Liaison chaude ou froide ?

La restauration scolaire est-elle un service obligatoire ?

Aménagement d'une cour d'école, une bonne idée ça se partage !

A Marseille, certaines cours d'écoles maternelles sont flanquées d'une grosse construction en béton d'environ 6 à 8 mètres de long sur 1,50 m de haut qui encombre l'espace.

On dirait des gradins (2 hauteurs). En fait, personne n'en connaît l'usage, ni ce qui a déterminé sa construction.

Par contre, ce que constate trop souvent le personnel de l'école c'est la dangerosité de cette structure pour les enfants. Ceux-ci essayent de l'escalader malgré l'interdit, se poussent, glissent, tombent, se heurtant la tête sur les arêtes vives. Des accidents sérieux sont à déplorer : arcade sourcilière ouverte, nez et menton fortement traumatisés.



Il était compliqué de faire retirer cette construction de cette cour d'école.

Après réflexions et concertation avec les services municipaux concernés et la directrice de l'école une solution a été trouvée à l'école maternelle de La Baume dans le 9iem arrondissement. Ce gros "serpent" de béton inutile et inesthétique a été transformé en une élégante séparation sécurisée qui permet d'isoler une petite partie de la cour, d'en faire un lieu calme, intime, protégé par deux ombrières amovibles.

Se situant en face les sorties de classes cet espace peut être utilisé pour des activités d'extérieur.

Tout le monde apprécie cette heureuse transformation. Ici apparaît nettement l'intérêt d'une concertation préalable, le DDEN peut la faciliter.



Marinette Gaillardet, Cantinière et amie de l'école Laïque, mise à l'honneur

Accompagnés de Marc et Luc André les enfants de Marinette, M. le Maire et son équipe municipale ont inauguré le parking « Marinette Gaillardet ».



Marinette, disparue depuis 3 ans était une figure emblématique de la Crau (hameau de Châteaurenard) ; pendant 40 ans (1954-1999) elle a été en quelque sorte « la nounou » de centaines d'enfants qui ont pu goûter à sa cuisine généreuse dans cette école de la Crau qu'elle aimait tant.

Marinette a été une amie de l'école Laïque, adhérente de l'Amicale Laïque, elle s'occupait bénévolement de la bibliothèque et lorsque celle-ci a été gérée par la mairie, elle a continué pendant de longues années à participer au choix des livres...

Donner son nom à ce parking bordé de platanes, collé à la maison où elle a vécu, tout près de l'école était une façon de lui rendre hommage et à travers elle d'avoir une pensée pour toutes les personnes qui veillent au bien-être de nos enfants dans les écoles et qui souvent restent dans l'ombre.

Amis de la famille depuis les années, collègues de travail et DDEN, il était tout naturel que nous soyons présents à cette inauguration à laquelle nous avons participé avec beaucoup de plaisir.

Le matériel confié à nos adhérents à l'occasion de l'AG

Nous avons confié aux DDEN adhérents à notre association lors de notre AG de La Ciotat, des jeux et des « 4 pages Laïcité ». Les présents avaient la mission de ramener ce matériel dans les délégations afin de le remettre à ceux qui n'avaient pas pu être présents.



La plaquette sera donnée dans toutes les écoles. Ce document est là pour rappeler aux équipes enseignantes que l'UDDEN13 met son site Internet à la disposition des enseignants et des animateurs afin de leur proposer de la documentation, des outils et des idées d'animations adaptées à l'âge des enfants. Pour les GS de maternelle, deux contes sont conseillés aux enseignants, « Le pays des couleurs » de Pablo MARABOTTO et « La petite étrangère » de Patrick DANCET. **Ils traitent de la différence et du vivre ensemble.**

Le jeu « LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE : 3 VALEURS, 4 PRINCIPES ET DES SYMBOLES » sera remis dans les écoles primaires et élémentaires. Il est destiné aux élèves de CM.

Nous espérons multiplier ainsi les interventions des enseignants sur le thème de la laïcité et du vivre ensemble.

[En savoir +](#)

DDEN Pourquoi pas VOUS ?

Un nouveau collègue nommé DDEN au CDEN de novembre 2023 témoigne : **à plus de 70 ans, je retourne à l'école !**

Quand j'ai appris par une autre DDEN de mes connaissances que cette fonction n'était pas exclusivement réservée aux enseignants retraités, j'ai déposé ma candidature.

- Celle-ci a été validée par le CDEN du 28 novembre 2023 et j'ai souhaité adhérer après ma demi-journée de formation à l'UDDEN13. Pouvoir s'appuyer sur des informations précises, échanger, partager, participer à des actions de terrain comme l'accompagnement de l'exposition « Le livre géant de la laïcité » me semblaient indispensables.

- Après ma formation j'ai pris contact avec les deux écoles qui m'ont été attribuées pour faire une visite des lieux. J'ai été très agréablement reçu par le directeur de l'école élémentaire et la directrice de l'école maternelle qui tout de suite m'ont mis au courant de la situation particulière de leurs établissements. Des classes maternelles accueillies en

élémentaire, des sanitaires inadaptés, un manque de place criant, un parcours pour rejoindre les toilettes et la cantine non protégé en cas de pluie, une sortie d'école dangereuse à cause de longs travaux d'aménagements de la chaussée et des trottoirs... une liste qui m'invitait à m'interroger sur les marges de manœuvres du DDEN.

Mon 1er Conseil d'école a été un peu difficile car j'ai dû me partager entre les deux écoles puisque les deux conseils se font séparément mais à la même date et à la même heure. J'ai pu toutefois constater la richesse et la diversité des projets proposés, avec toujours en référence le Projet d'école et l'intervention d'animateurs qualifiés. J'ai aussi remarqué le professionnalisme des deux directeur-trice et le sérieux avec lequel ils animaient cette réunion. J'ai aussi pris conscience que ces deux écoles étaient implantées dans un secteur dont elles devaient tenir compte et que des problèmes qui semblaient annexes comme la cantine, les garderies, étaient importants pour les familles et devaient être réglés.

Satisfait de mettre un peu du temps de ma retraite au service de l'École publique laïque et de ses élèves, je ferai mon possible pour mener à bien ma mission tout au long de mon mandat. P. M

Être DDEN est aussi un acte citoyen au service de l'école publique, de tous les enfants en promouvant les principes républicains d'émancipation : la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Vous avez plus de 25 ans, vous jouissez de vos droits civils et familiaux, vous souhaitez vous investir au service des enfants, Alors, devenez DDEN d'une École !

CONTACTEZ-NOUS : udden13@free.fr

UDDEN
13

HOMMAGE À HENRI MOURARET

DDEN, Président de la Délégation d'Arles et Administrateur de l'UDDEN13



“Ne crois pas que les morts soient morts,

Tant qu'il y aura des vivants

Les morts vivront, les morts vivront

C'est comme ça que je sens la chose, pas plus triste que cela.”

Vincent Van Gogh (Lettre à Théo - 1888)

Nos chemins laïques se sont souvent croisés pour agir ensemble et porter le message humaniste de la laïcité. Henri a consacré sa vie à l'école. Il nous a accompagnés dans notre démarche si nécessaire de DDEN auprès des écoles d'Arles.

Henri aimait les “gens”, il aimait les autres, il aimait les enfants, les jeunes, et voulait pour eux le meilleur, non par générosité pure mais parce qu'il pensait que chacun pouvait y prétendre. Ses engagements successifs témoignent de cette volonté de réduire les inégalités avec pour horizon l'égalité des chances pour tous.

La promotion de la laïcité, a été au centre de la vie d'Henri. Elle a aussi fondée la nôtre. Nous continuerons à la faire vivre.

Nous témoignons ici, à Annie son épouse, et à ses enfants, nos sincères condoléances et notre profonde sympathie.

Arles, le 9 mars 2024